Siège du DAC 89 : 9 rue Bugeaud, 89000 AUXERRE

Communiqué de Presse

Le 20 septembre 2022

Inauguration du DAC 89

Le Dispositif d'Appui à la Coordination de l'Yonne, au service des professionnels de santé dans l'accompagnement des personnes en situations complexes

La création du Dispositif d'Appui à la Coordination de l'Yonne vient clore la dynamique régionale lancée par l'ARS Bourgogne Franche-Comté, depuis près de 3 ans, pour une couverture optimale permettant une réponse coordonnée, harmonisée et adaptée aux demandes d'appui des professionnels pour améliorer les parcours de santé complexes.

Devenir l'interlocuteur unique et privilégié des professionnels du domicile et des établissements sur l'ensemble du département icaunais, face à toute problématique liée à la santé, est l'enjeu majeur du DAC de l'Yonne.

Une inauguration qui rassemble

Près de 200 partenaires du DAC : médecins, praticiens hospitaliers, infirmiers, directeurs de services à domicile et d'établissement sociaux, médico-sociaux et sanitaires, associations d'usagers, élus et institutionnels (CPAM, MSA…) sont venus assister au lancement officiel du DAC de l'Yonne, par l'Agence Régionale de Santé Bourgogne - Franche Comté et le Conseil Départemental de l'Yonne ce mardi 20 septembre 2022, à 14h, au 9 rue Bugeaud 89000 AUXERRE.

Qu'est-ce qu'un DAC, Dispositif d'Appui à la Coordination ?

Un dispositif au service des professionnels de santé et acteurs de terrain pour les aider dans l'accompagnement et la prise en soin des patients (sans limite d'âge) en situation dite « complexe » (à domicile comme en institution). Ces situations peuvent correspondre à un besoin d'appui ponctuel ou s'inscrire dans la durée, lorsqu'ils rencontrent des difficultés à les gérer seul. Exemples : refus d'aide et de soin, épuisement de l'aidant, perte d'autonomie, déni des troubles...

Plus concrètement

Lorsqu'un médecin, une infirmière, un professionnel du secteur sanitaire, social ou médico-social, une association d'usagers, un élu, un bailleur social…, ressent de la complexité dans une situation d'une personne ou d'un patient, il peut faire appel au DAC 89, afin de bénéficier d'un appui.

Après accord du patient et du médecin traitant, un coordonnateur de parcours complexes est nommé sur la situation. Il procède dans un premier temps à une évaluation multidimensionnelle de la situation puis définit, dans un second temps, un plan d'actions et aide à sa mise en œuvre. Cette mission se mène en coresponsabilité avec l'ensemble des intervenants du cercle de soin.

Le DAC 89 contribue également à l'identification des besoins du territoire par la réalisation d'un observatoire territorial des parcours, régulateur de l'offre médico-sociale et sanitaire.

Le DAC 89 en quelques chiffres :

- 1 champs d'intervention départemental
- 600 partenaires sociaux, médico-sociaux et sanitaires à fédérer
- 1 900 appels téléphoniques reçus par le Numéro d'Appui et d'Orientation
- 400 situations complexes suivies

Contacts Presse :
Maud Levallois, Directrice Générale du DAC 89
maud.levallois@dac89.fr ou 06 86 07 76 64

Lauranne Cournault, attachée de presse ARS BFC
lauranne.cournault@ars.sante.fr ou 06 43 64 20 24